

L'éolien sur terre, c'est de la folie ; l'éolien en mer, de la folie furieuse



Le débat public sur la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) de 2018 à 2028 vient de s'achever. Ce dispositif aura comme conséquences le développement au forceps de l'électricité éolienne en France !

Avec Bernard
Durand

Le débat public sur la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) de 2018 à 2028 vient de se terminer. Cette PPE, on l'a vu très clairement au cours du débat, aura comme conséquences **le développement au forceps de l'électricité éolienne en France** Car on nous l'a sans arrêt répété, **quelle que puisse être la valeur des arguments des opposants qui se sont manifestés** la loi (Loi sur la transition énergétique et la croissance verte, LTECV) est la loi, et elle sera appliquée telle quelle, aussi irrationnelle et contradictoire qu'elle puisse être ! Pourquoi un débat alors ?

Résumons ce qu'au cours de ce débat ont dit d'un tel développement de très nombreux ingénieurs et scientifiques connaissant bien la question, comme par exemple des membres des groupes «Energie» de l'Académie des Sciences et de l'Académie des Technologies. Cela sans que leurs mises en garde aient semble-t-il le moins du monde ébranlé les « convictions » de la puissance publique. La République, on le vérifie de plus en plus en ce moment, n'a pas besoin de savants. Tout comme ses élus, elle sait, un point c'est tout !

Les arguments des ingénieurs et scientifiques

- il n'y a aucun besoin en France d'électricité éolienne, car chacun, sauf quand les lignes électriques sont détruites par le vent, est déjà correctement approvisionné. Et on en aura encore moins besoin si comme le voudrait notre gouvernement, notre consommation d'électricité doit diminuer.

D'autre part l'électricité éolienne ne peut :

- ni faire diminuer significativement les émissions de CO2 de notre production d'électricité, car celle-ci n'en émet déjà que très peu (la France est dans ce domaine le champion des grands pays industrialisés), grâce à nos réacteurs nucléaires et à nos centrales hydroélectriques.

- ni permettre par elle-même de fermer des réacteurs nucléaires, car ceux-ci sont pilotables, c'est-à-dire gouvernés par la volonté humaine et non seulement par la météo, comme l'est l'éolien. Il est donc indispensable d'en conserver la puissance totale pour faire face aux jours sans vent, bien plus nombreux qu'on ne le dit, et cela à l'échelle de l'Europe toute entière. Pour fermer des réacteurs nucléaires, il faudrait pour l'essentiel les remplacer par d'autres centrales pilotables, à gaz ou à charbon comme en Allemagne, et donc augmenter nos émissions de CO2 et notre pollution atmosphérique.

Même si son prix à la production diminuait encore avec le temps, son développement en France, comme d'ailleurs celui du solaire photovoltaïque, n'en ferait pas moins inévitablement beaucoup augmenter le prix de l'électricité pour les ménages, comme cela est déjà depuis longtemps le cas en Allemagne, et comme cela a commencé en France dès la mise en œuvre du programme éolien du Grenelle de l'Environnement de 2007*. En effet, la nécessité de conserver la même puissance totale de centrales pilotables pour faire face aux jours sans vent en Europe, fait que la puissance installée d'éolien (et de solaire PV) s'ajoute à celle des centrales pilotables et ne peut pas la remplacer. Il y a donc double investissement pour produire la même quantité d'électricité. Cela restera le cas tant que l'on ne saura pas stocker d'énormes quantités d'électricité, ce qui n'arrivera peut-être jamais.

Et si stockage il y a un jour, son prix s'ajoutera à celui de l'éolien.

Il faut construire des lignes électriques supplémentaires, et renforcer le réseau électrique pour résister aux énormes variations de puissance de l'électricité éolienne, plus grandes encore que celles de la vitesse du vent. Et il faut même subventionner les centrales pilotables : en effet, elles doivent partager la production d'électricité française avec l'éolien (et aussi le solaire PV). Elles deviennent donc beaucoup moins rentables, faute d'une production suffisante, et sans ces subventions elles devraient mettre la clef sous la porte, alors même qu'elles sont indispensables.

Tout cela a un coût, qui s'ajoute au coût de production. Mais les médias sont muets à ce sujet !

Une électricité en fait non renouvelable et incapable d'assurer la sécurité électrique d'une nation

Contrairement à la croyance « populaire », si le vent est renouvelable, l'électricité éolienne ne l'est pas puisqu'elle ne peut être utilisée sans le soutien de centrales pilotables utilisant des énergies non renouvelables (principalement combustibles fossiles en Allemagne, et énergie nucléaire en France). La fin de ces énergies non renouvelables signifiera aussi la fin de l'éolien. Elle ne peut donc à elle seule, ni garantir la consommation d'électricité, ni la sécurité à long terme de l'approvisionnement électrique, que ce soit en France ou ailleurs en Europe.

- pour les mêmes raisons elle ne peut à elle seule assurer l'autonomie électrique d'un territoire ou d'une région, ni a fortiori son autonomie énergétique, puisque l'électricité ne représente qu'environ 25 % des besoins énergétiques d'une communauté.

Une énergie antisociale

Le développement des électricité intermittentes est antisocial, car leur mécanisme de financement par des taxes sur la consommation d'électricité et maintenant sur celle de carburants appauvrit les pauvres pour enrichir les riches !

L'importance de la place qui est nécessaire à l'éolien pour produire des quantités significatives d'électricité fait que son développement entraînera l'inhabitabilité de surfaces très importantes, des conflits d'usages et d'intérêts croissants, des destructions de l'environnement et la défiguration des paysages ruraux de régions entières.

Un mensonge d'Etat

Ces observations contrastent fortement avec son image idyllique actuellement imposée avec insistance par tous les moyens d'information, qui véhiculent jour après jour ce qui ressemble fort à un mensonge d'Etat.

Nos élus, préoccupés à juste titre par l'amélioration du quotidien de leurs administrés, sont motivés exclusivement par les subventions qui leur sont octroyées par les promoteurs, sans réaliser qu'ils entraînent ainsi notre pays dans une impasse, celle justement où vient de se fourvoyer l'Allemagne. Et les subventions en question sont en fait payées par leurs électeurs, qui commencent seulement à le réaliser.

Notre gouvernement en la matière se conduit également de manière irresponsable, en s'accrochant malgré tous les avertissements donnés par les milieux scientifiques à une loi, la Loi pour la Transition Énergétique et la Croissance Verte (LTECV), dont les objectifs affichés sont irréalistes et contradictoires. C'est de l'autisme !

La folie éolienne

Oui, c'est de la folie ! L'éolien en mer, c'est même de la folie furieuse ! Comment qualifier autrement le fait de payer des sommes astronomiques, bien supérieures à celle de l'EPR à production d'électricité équivalente*, pour produire une électricité inutile, et même inutilisable sans le soutien de centrales pilotables, et en même temps dégrader l'environnement dans des zones Natura 2000, ou dans des parcs naturels marins qui devraient être des sanctuaires environnementaux. Le plus scandaleux est que cela se fait avec le soutien des grandes ONG qui se réclament de la défense de l'environnement : FNE, WWF, Greenpeace ! De plus, les 2/3 des sommes dépensées iront à l'étranger. Il n'y aura pratiquement pas d'emplois permanents en France, et même les installateurs viendront en majorité de l'étranger **.

Tout cela contribuera à la déconsidération de l'action publique dans notre pays, mais aussi à élargir le fossé qui se crée actuellement en France entre les milieux politiques et les milieux scientifiques ! Mais surtout, persister dans cette voie, c'est dépenser des fortunes

pour quelque chose qui ne sert à rien, dégrade l'environnement, et met en danger le système électrique français et européen, alors qu'il y a d'énormes besoins ailleurs ! Il est grand temps de se ressaisir !

* Voir <https://www.sauvonsleclimat.org/fr/presentation/etudes-scientifiques/3375-electricite-renouvelable-intermittente-europe>

** Voir <http://www.eolien-oleron.fr/constats-collectif-nemo-limplantation-dune-centrale-eolienne-mer-pres-doleron>